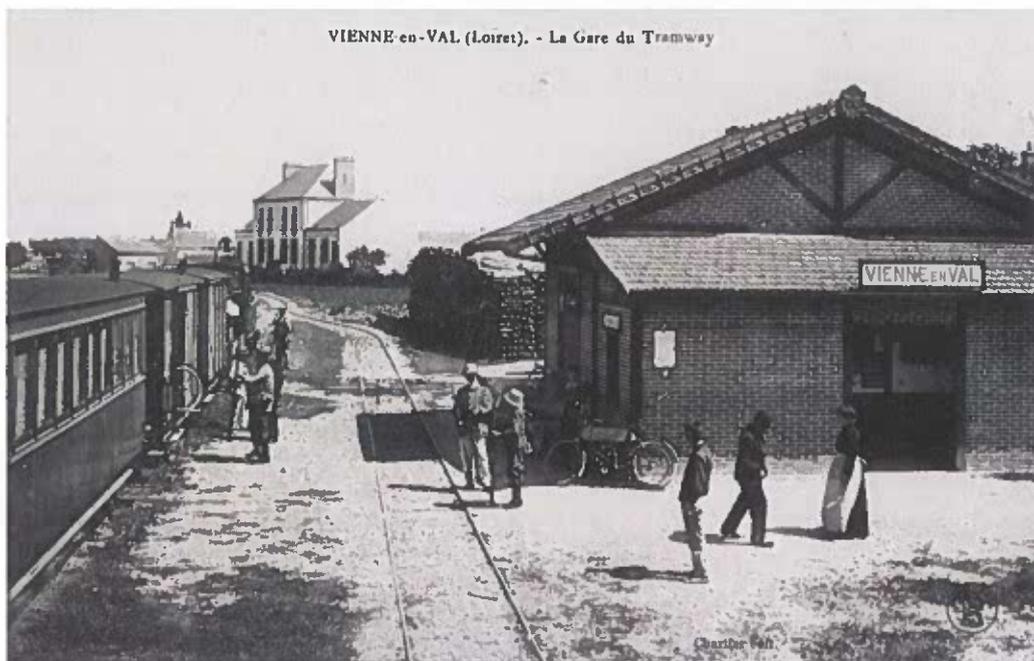


COMMUNE de VIENNE EN VAL

2023

Le 22 mai à 17 h

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil Municipal



Tous les conseillers municipaux sont présents à l'exception de :

Mme Fabienne CARRE a donné pouvoir à Mme Claudette ROGER

Mme Pascaline GUERIN à M. Pascal SEMONSUT

Mme Corinne POIVRE à M. Gérard ARRIVault

M. David GUDIN à M. Christophe SIMON

Mme Jessica GAILLARD a Mme Karine CHATELIN

Mme Pascale BAUP

M. Pascal LOMBARD

M. Vincent GAILLOT

Secrétaire de séance : Claudette ROGER

- DELIBERATIONS

Page 2

Pour tous contacts : 02.38.58.81.23 mairie@vienné-en-val.fr

DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

Achat du matériel professionnel de kinésithérapie - Modification de la délibération 2023/007

Par délibération n° 2023/007, il est prévu l'achat de matériel professionnel de kinésithérapie de Madame CUZ-BEAL pour 20 000 € par acte notarié.

Après conversation avec Madame CUZ-BEAL et ses collègues, il est décidé que la commune de Vienne-en-Val achète à Madame CUZ-BEAL pour 15 000 € de matériel professionnel de kinésithérapie choisi par l'équipe de kinésithérapeutes dont la liste est jointe.

Le Conseil municipal approuve, par une voix contre et 15 voix pour, l'acquisition du matériel professionnel de kinésithérapie pour 15 000 € à Madame CUZ-BEAL, dont la liste est jointe à la présente délibération, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition du matériel professionnel de kinésithérapie et à procéder à cette acquisition par acte sous seing privé, et autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Levée de séance 17 h 04

Fait à Vienne-en-Val, le 26 mai 2023

Le Maire,

Pascal SEMONIN

